

Annonces légales

71796409

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

1^{ER} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application de l'arrêté n° 7/2018, le projet de désaffectation de la passerelle de l'avenue de la Poste en vue de sa démolition située ZAC Grand Centre à Cergy sera soumis à enquête publique que :

Lundi 11 juin 2018 au lundi 25 juin 2018 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable et le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet en mairie de Cergy et à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise. La participation du public pourra s'effectuer par voie électronique à l'adresse suivante : registre-demonstration@par-voile-postale.fr et par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - Parcs de la Préfecture - CS 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

L'enquête se déroulera en mairie de Cergy aux heures habituelles d'ouverture au public : **lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, jeudi de 13 h 15 à 17 h 30, samedi de 9 h 00 à 13 h 00 et à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30.**

M. Lionel BRACONNIER, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, recevra le public :

- en mairie de Cergy le samedi 23 juin 2018 de 9 h 00 à 13 h 00 et le lundi 25 juin 2018 de 13 h 30 à 17 h 30
- à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise le mardi 12 juin 2018 de 14 h 00 à 17 h 30.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Cergy et à l'Hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise aux heures habituelles d'ouverture au public.

71794608

Toutes les observations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur les registres d'enquête seront également consultables sur le site <https://montsoult.fr> et sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr

M. François LAPROQUE, ingénieur bâtiment, est nommé commissaire-enquêteur pour conclure cette enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux lieux, dates et heures précisés ci-après :

Mairie de Baillères-en-France
lundi 11 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
samedi 7 juillet 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
Mairie de Bouffémont
vendredi 22 juin 2018 de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi 11 juillet 2018 de 15 h 00 à 18 h 00

En complément du dossier déposé en mairie et de la rencontre avec le commissaire-enquêteur, des informations peuvent être demandées à M. MERCIER, Envir'Eau, Tél : 06.18.27.80.05 - p.mercier@envir'eau-conseils.com

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande à la directrice départementale des Territoires par intérim ou aux maires concernés.

71798895

COMMUNE DE MOUSSY APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS

Par délibération du 14 mai 2018, le conseil municipal de la commune de Moussy a approuvé son PLU.

La délibération et le dossier correspondant sont tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

71796762

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A LA REVISION

gnés par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au maire d'Eragny-sur-Oise.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du Département du Val d'Oise ainsi qu'à M. le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception de celui-ci par les services de la ville, au centre technique municipal situé au 194, rue de l'Ambassadeur à Eragny-sur-Oise aux jours et heures habituelles d'ouverture et ce, pour une durée d'un an ou jusqu'à l'approbation par le Conseil Municipal du Plan Local d'Urbanisme.

La personne responsable du projet au près de laquelle des informations peuvent être demandées est M. le maire d'Eragny-sur-Oise.

Vie des sociétés

71798354

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Cergy du 16 mai 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : OLENAH

Siège social : ZAC des Lhardes - Avenue de la Plaine des Sports, 95800 Cergy.

Objet social principal : - les activités de distribution en libre-service de produits de papeterie, bureau, mobilier de bureau, informatique et toutes les activités de services s'y rapportant. - la mise en relation de partenaires commerciaux et industriels et toutes démarches commerciales s'y rapportant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Pontoise.

Capital social : 100 000 euros

Gérance : M. MAIRE Christophe, domicilié à Herblay (95220), 2 Bis Senté du Filcheray Mme Florence MAIRE, domiciliée à Mériel (95630), 16, Avenue Victor Hugo.

71796444

NEUBAUER VAUBAN PIECES DE RECHANGE NVPR SAS

S.A.S. au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 11, rue de la Gare
95310 SAINT-OUEN-L'AUMOINE
498 338 540 RCS PONTIOISE

TRANSFERT

Par décisions du président du 26 avril 2018 il a été décidé de transférer le siège social au 130 bis, avenue du Maréchal Foch, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Immatriculation au RCS de Versailles.
71798214

AAK

SARL au capital de 200 euros
Ancien Siège : 3 rue Alfred Sisley
95280 JOUVY-LE-MOUTIER
RCS PONTIOISE 803 487 727

TRANSFERT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 11 mai 2018, la collectivité des associations a décidé de transférer le siège social au 12 avenue de Bourgogne - PA des Béthunes, Saint-Ouen-l'Aumône - BP 99067 - Cergy-Pontoise Cedex, à compter du 17 mai 2018.

Mention sera faite au RCS de Pontoise.
71798993

Proact Medical SAS

SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : 8, avenue du Fief
95310 SAINT-OUEN-L'AUMOINE
515 198 398 RCS PONTIOISE

TRANSFERT

Selon AGE du 2 mai 2018, le siège social est transféré, à compter de ce jour, au 26, rue Edgar Quinet, appartement n° 4, 31290 Villefranche de Lauragais. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le présent est M. Neil MANNERS demeurant 112 Rockingham road - Kettering Northants NN169AF, Royaume-Uni.

Dépôts légaux au RCS de Pontoise et Toulouse.

71800041

PHK

SARL au capital de 7 622,00 euros

95140 GARGES-LES-GONESSE
728 206 137 RCS PONTIOISE

MODIFICATION

M. Pierre-Yves HELIAS demeurant 34, Avenue du Midi - 44100 Nantes est déclaré en qualité de personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel de la société GROUPE PIERRE LE GOFF PARIS ILE DE FRANCE ALLO DISTRIBUTION COOPERATION SERVICE - ALLO-DICS à compter du 1^{er} mai 2018 en remplacement de M. Jaume GRANE.

71798860

DE OLIVEIRA IMMOBILIER

SARL au capital de quatre mille euros
Siège social :
86 rue du Général Leclerc
95130 FRANCONVILLE LA GARENNE
RCS PONTIOISE 798 436 531

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2018, l'objet social a été modifié comme suit: La transaction de tout bien immobilier. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : La vente, la location, la gestion, la promotion de tout bien immobilier.
Nouvelle mention : La transaction de tout bien immobilier.

RCS : Pontoise

Pour avis.

71797594

MIDI A L'ATELIER

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 euros
27, place Guy Moquet
95260 BEAUMONT-SUR-OISE
RCS PONTIOISE 803 616 457

DISSOLUTION

Par décisions du 20 avril 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 avril 2018. M. Clément BJORNSSON LANGEN demeurant 27, place Guy Moquet 95260 Beaumont-sur-Oise a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Mention sera faite au RCS de Pontoise.